

EXTRAIT
du Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du LUNDI 23 DECEMBRE 2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération (présents et représentés) =suffrages exprimés
14	9	11

Le 23 Décembre 2024 à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 12 décembre 2024 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie
Présents : Mmes : PEREIRA S. ; CECCHINI C. ; MENSE M. ; VANEL M. ; BELLON S. ;
Messieurs : BLANC P. ; HENAREJOS F. ; MASSEL A. ; POUCEL A. ;
Absents excusés : EVEN P. ; CASTANO C. ;
Absents : CORNAND JB ; POIMBOEUF J. ; FELLON F. ;
Procuration : EVEN a donné procuration à BLANC ; CASTANO a donné procuration à PEREIRA
Secrétaire de séance : HENAREJOS Fabien

VOTES		
Pour	Abstention(s)	Contre
11	0	0

VU, la délibération D-2020-07-(2)-02

Objet de la délibération
D-2024-12-04 : Remplacement du délégué SEV

Madame le Maire rappelle que la Commune de Villars adhère au Syndicat d'Electrification Vauclusien.

Elle donne lecture de la lettre de Monsieur CASTANO qui démission de ses fonctions de délégué auprès du SEV.

Elle explique qu'il y a donc lieu de nommer un nouveau Délégué. Elle explique que Monsieur EVEN Pierre était suppléant. et demande à l'assemblée s'il y a un candidat. A défaut de candidat, elle explique que Monsieur Pierre EVEN, absent excusé est volontaire pour prendre en charge cette mission.

Le Conseil Municipal, Oûi l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré :

Décide de désigner Monsieur EVEN Pierre comme délégué titulaire auprès du SEV et Monsieur BLANC Paul, suppléant

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance :

HENAREJOS Fabien

Mise en ligne sur le site internet le : 13/12/25

La Maire :

PEREIRA Sylvie



Accusé de réception en préfecture
084-218401453-20241224-D-2024-12-04-DE
Date de réception préfecture : 24/12/2024